Date de mise en ligne : le 13 octobre 2026

D2026/120

VILLE DU PECQ

DECISION

7.5 SUBVENTIONS

OBJET : Demande de subvention dans le cadre de l'appel à projets 2027 au titre du FIPD pour l'installation de 2 caméras de vidéoprotection sur voie publique

Anne-Laure de BROSSES, Maire de la ville du Pecq,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2122-22,

Vu la délibération n°26-3-1 du 1er avril 2026 autorisant Mme le Maire à demander à tout organisme financeur - public ou privé - l'attribution de subventions tant en fonctionnement qu'en investissement et quel qu'en soit le montant,

Considérant le Fonds Interministériel de prévention de la Délinquance (FIPD) a notamment vocation à soutenir des projets d'installation ou de développement de la vidéoprotection, qui constitue un outil de prévention situationnelle concourant à la diminution des brisques de délinquance,

Considérant que la ville a pour projet d'installation 2 nouvelles caméras sur la voie publique dans le quartier l'Ermitage et Allée du Bas Perruchet,

Considérant que la ville répond aux critères de l'appel à projet et qu'il apparait pertinent de déposer une demande d'aide financière au titre du dispositif susvisé,

DECIDE

De solliciter la Préfecture des Yvelines pour l'obtention d'une subvention au taux maximum pour l'installation de deux caméras de vidéoprotection au titre du FIPD.

D'approuver le plan de financement prévisionnel suivant :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

INSTALLATION DE 2 NOUVELLES CAMERAS DE VIDEOPROTECTION			
	DEPENSES en HT	**RECETTES**	
Travaux de terassement et pose mat video pour caméra C39	8 317,30 €	Subvention sollicitée FIPD (50% d'un plafond de 30 000 €HT)	15 000,00 €
Devis pour fourniture et installation caméra C39	17 457,60 €		
Travaux de terassement et pose mat video pour caméra C02	3 978,12 €	autre subvention :	0,00 €
Devis pour fourniture et installation caméra C02	14 607,90 €	FONDS PROPRES	**29 361 €**
TOTAL H.T.	**44 360,92 €**	**TOTAL H.T.**	**44 360,92 €**
		RESTE A CHARGE POUR LA COMMUNE (%)	66%

VILLE DU PECQ
13 bis quai Maurice Berteaux - 78230 LE PECQ
Tél. : 01 30 61 21 21 - Fax : 01 30 61 52 54
Courriel : mairie@ville-lepecq.fr - Portail officiel : ville-lepecq.fr

Accusé de réception en préfecture
078-217804814-20261009-D2026-120-AR
Date de télétransmission : 13/10/2026
Date de réception préfecture : 13/10/2026

SUIVEZ-NOUS SUR :

D'indiquer que les membres du conseil municipal seront informés de cette décision lors de la prochaine séance.

Le Pecq, le 09/10/2026

Le Maire,

Anne-Laure de BROSSES

MAIRIE DU PECQ
78230 YVELINES

VILLE DU PECQ
13 bis quai Maurice Berteaux - 78230 LE PECQ
Tél. : 01 30 61 21 21 - Fax : 01 30 61 52 54
Courriel : mairie@ville-lepecq.fr - Portail officiel : ville-lepecq.fr

Accusé de réception en préfecture
078-217804814-20261009-D2026-120-AR
Date de télétransmission : 13/10/2026
Date de réception préfecture : 13/10/2026

SUIVEZ-NOUS SUR :